

Sarah Binggeli

From: nicolas.beytrison@ezv.admin.ch
Sent: mardi, 31 mai 2016 07:57
To: sarah.binggeli@promerka.com
Subject: cas du turc toujours en suspens

Bonjour

Voici maintenant 4 jours que le chauffeur turc est bloqué en douane avec de la marchandise qui vous est destinée.

Il vous est demandé

- De faire venir un camion immatriculé en Suisse pour prendre ladite marchandise
- De (faire) établir une déclaration en douane e-dec <https://e-dec-web.ezv.admin.ch/webdec/main.xhtml?rvn=3> pour que vous puissiez récupérer votre marchandise

Notez que des frais seront ajoutés lors du dédouanement : un transbordement de 111 quintaux (11041 kg arrondis au quintal supérieur) génère une taxe de 100.- chf 1)

Nous nous réservons le droit de prendre d'autre part un émolumment « parking » de 50.00 chf/jour... (et nous en sommes au 5^e) 2)

3) Les redevances douanières (droits de douane + TVA) et les frais induits par l'attente seront payés avant que la marchandise ne quitte l'emplacement officiel.

Le chauffeur aura droit quant à lui à une amende pour non-respect de la hauteur maximale (LCR 9.1 et 93.2a + OCR 66). C'est pour son porte-monnaie. 4)

Merci d'activer rapidement le processus de votre côté...



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

DFF - Département Fédéral des Finances
AFD - Administration Fédérale des Douanes
Inspection de douane de Genève-Routes

Nicolas Beytrison
Chef de service
Team II - Import e-dec

Subdivision de Bardonnex
Chemin des Epinglis 20
1257 La Croix-de-Rozon

téléphone direct: +41 (0)58 467 12 26
nicolas.beytrison@ezv.admin.ch
www.douane.ch